

RENÉGOCIER LA DETTE COMMUNALE



Jeudi 03
décembre



9h à 16h30



250 €



CDG63



15 Elus max.

OBJECTIFS :

- Examiner les différentes possibilités d'un réaménagement de dette
- Prendre en compte les aspects juridiques et budgétaires de ces opérations de gestion de dette
- Mieux cibler les contrats pouvant être renégociés
- Appréhender les différents gains réels d'un réaménagement

AU PROGRAMME :

- 1 Les différentes stratégies possibles à examiner avant d'engager une opération de renégociation**
 - Allongement de la dette
 - Modification de la structure de la dette
 - Éventualité du remboursement anticipé « sec »
 - La recherche du réel gain financier
- 2 Les aspects budgétaires et juridiques en lien avec la renégociation**
 - Délibération annuelle donnant délégation
 - Décision municipale
 - Crédits budgétaires à prévoir
- 3 La relation avec les banques**
 - Repérer les contrats pouvant être plus aisément renégociés
 - Comprendre la différence importante entre gain budgétaire et gain financier
 - Assurer une relation claire avec les banques concernées
 - Les différents choix possibles pour le traitement de l'indemnité de remboursement anticipé

INTERVENANT – Frédéric MICARD

Formateur spécialiste des finances locales

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Formulaire d'évaluation de la formation
- Feuille de présence signée par les stagiaires

ORGANISATION

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée
- Documents supports de formation projetés, étude de cas concret et exposés théoriques
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation

ENEZ VOUS INSCRIRE A NOTRE FORMATION !

INSCRIPTION



S'inscrire via le formulaire
financement par la commune

Ou



S'inscrire via votre DIF élu
financement par la CDC